

**Questions/Réponses N°1**

**Appel d'Offres AO 04/2013 « Prestations de sûreté, de sécurité et d'accueil »**

**Q1 : Serait-il possible d'avoir la liste des agents en place avec leur coefficient, leur ancienneté et primes diverses, dans le cadre de la reprise des effectifs ?**

Tout d'abord, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF), en application de l'Accord et des privilèges signés avec le Gouvernement français, n'est pas assujettie à la législation française.

L'accord professionnel de février 2012 stipule en effet que les agents qui ont plus de 4 ans dans la société sont repris à 100% par la société entrante, sous réserve que ceux-ci soient à jour de leur visite médicale et possesseurs de leurs diplômes et carte professionnelle.

Les agents présentement sur place, dont la liste figure ci-après, ne sont pas des employés de l'OIF mais plutôt ceux d'un prestataire externe avec qui la reprise des effectifs pourraient être négociée directement.

<b>Agents titulaires du prestataire actuel</b>	<b>Qualification</b>	<b>Coefficient</b>	<b>Ancienneté</b>	<b>Primes Diverses</b>
Agent n°1	SSIAP 1	140	23-juin-10	Majoration : Dimanche - Nuit - Férié ; Primes : Habillage - Paniers - Transport
Agent n°2	SSIAP 2	AM 160	06-août-12	Majoration : Dimanche - Nuit - Férié ; Primes : Habillage - Paniers - Transport
Agent n°3	SSIAP 1	140	21-nov-07	Majoration : Dimanche - Nuit - Férié ; Primes : Habillage - Paniers - Transport- Ancienneté
Agent n°4	SSIAP 2	AM 150	11-août-12	Majoration : Dimanche - Nuit - Férié ; Primes : Habillage - Paniers - Transport
Agent n°5	SSIAP 1	140	02-mai-12	Majoration : Dimanche - Nuit - Férié ; Primes : Habillage - Paniers - Transport
Agent n°6	SSIAP 1	140	01-dec-12	Majoration : Dimanche - Nuit - Férié ; Primes : Habillage - Paniers - Transport
Agent n°7	SSIAP 1	140	04-déc-12	Majoration : Dimanche - Nuit - Férié ; Primes : Habillage - Paniers - Transport
Agent n°8	ADS	120	21-août-12	Majoration : Dimanche - Nuit - Férié ; Primes : Habillage - Paniers - Transport
Agent n°9	ADS	120	02-mai-12	Majoration : Dimanche - Nuit - Férié ; Primes : Habillage - Paniers - Transport
Agent n°10	ADS	120	21-janv-13	Majoration : Dimanche - Nuit - Férié ; Primes : Habillage - Paniers - Transport

**Q2 : Concernant la décomposition du planning par poste, est-il normal que le SSIAP2 ait une vacation de 6H00 à 21H00 le lundi et de 7H00 à 21H00 du mardi au vendredi.**

Un seul agent SSIAP est présentement retenu en week-end et jours fériés.

Le ménage débutant plus tôt le lundi matin, il est normal que la vacation du lundi débute à 6h00 et non 7h00 comme le reste de la semaine.

Considérant le volume horaire à respecter, il est réalisé par une relève de 2 agents SSIAP2 (H24).